

Statut socio-économique et type de délits commis par des adolescents à Abidjan

Yao Eugène N'DRI¹

Résumé

La présente étude a pour objectif de mettre en évidence la relation entre la catégorie socio-économique des parents et les types de délits commis par leurs enfants adolescents. Pour atteindre un tel objectif, 165 adolescents de sexe masculin ont été examinés. Ils sont âgés de 13 à 18 ans dont 69 ont un statut socio-économique favorisé et 96 ont un statut socio-économique défavorisé. À l'aide d'un questionnaire et d'un entretien, des sujets ayant différents profils de délits selon leur statut socio-économique ont été sélectionnés.

On observe alors que les adolescents dont les parents sont de statut socio-économique favorisé commettent des agressions physiques, alors que leurs pairs ayant des parents de statut socio-économique défavorisé opèrent des vols et des viols. Ces résultats confirment les hypothèses émises selon lesquelles le type de délits commis par les adolescents est fonction de la position sociale et économique des parents, corroborant ainsi la plupart des travaux réalisés à cet effet.

Mots clés : statut socio-économique favorisé – statut socio-économique défavorisé – type de délits – adolescents.

Socioeconomic status and type of crimes committed by teenagers in Abidjan

Abstract

This study aims to highlight the relationship between socioeconomic status of parents and the types of offenses committed by their teenage children. To achieve this goal, 165 male adolescents were examined. They are aged 13 to 18 years of which 69 have favored socioeconomic status and 96 have low socio-economic status. Using a questionnaire and an interview, subjects with different profiles offenses according to their socioeconomic status were selected.

It is then observed that adolescents whose parents have favored socioeconomic status commit physical assaults, while their peers with low socioeconomic status parents operate flights and rapes. These results confirm the assumptions under which the type of offenses committed by adolescents is dependent on the social and economic position of the parents, corroborating much of the work done for this purpose.

Keywords: favored socioeconomic status – low socioeconomic status – type of offenses, crimes – teenagers.

¹ Enseignant Chercheur (Assistant), Psychologie génétique différentielle, Université Félix Houphouët-Boigny, Abidjan (RCI). Tél. +22507501531 / +22540800883 ; e-mail : ndry_eugene@hotmail.fr

El nivel socioeconómico y el tipo de delitos cometidos por adolescentes en Abidjan

Resumen

Este estudio tiene como objetivo poner de relieve la relación entre el nivel socioeconómico de los padres y los tipos de delitos cometidos por sus hijos adolescentes. Para lograr este objetivo, se examinaron 165 adolescentes varones. Ellos tienen edades comprendidas entre 13 y 18 años de los cuales 69 han favorecido la situación socioeconómica y 96 tienen una situación socioeconómica baja. Con el uso de un cuestionario y una entrevista, se seleccionaron los sujetos con delitos diferentes perfiles en función de su situación socioeconómica.

Se observa entonces que los adolescentes cuyos padres se les anima nivel socioeconómico se comprometen asaltos físicos, mientras que sus compañeros con los padres bajo nivel socioeconómico operan vuelos y violaciones. Estos resultados confirman los supuestos bajo los cuales el tipo de delitos cometidos por adolescentes es dependiente de la posición social y económica de los padres, lo que corrobora la mayor parte del trabajo realizado para este fin.

Palabras clave: nivel socioeconómico favorecido – bajo nivel socioeconómico – tipo de delitos – los adolescentes.

Introduction

La famille constitue le cadre d'apprentissage primaire de l'enfant. Ce cadre d'acquisition de connaissances demande un soutien continu des parents qui participent à l'élaboration des normes, des valeurs et des modèles sociaux en vue de construire sa personnalité. Les parents jouent donc un rôle déterminant dans l'éducation des enfants et des adolescents par l'affection et les soins qu'ils dispensent à ceux-ci pour leur épanouissement. Les échanges socio-affectifs entre les parents et les enfants, notamment l'adolescent, s'ils sont harmonieux et féconds, jouent un rôle décisif dans l'équilibre psychique de celui-ci et favorisent son développement normal. S'ils connaissent des difficultés, ils peuvent précipiter l'adolescent vers un développement anormal ou une déformation dans le développement de sa personnalité.

Ainsi, la famille, dans sa constitution et son fonctionnement, contribue à l'édification d'un homme à travers l'influence de la position sociale et économique des parents dans ce changement. Dans ce contexte, de nombreux travaux se sont donnés pour objectif d'expliquer les relations entre le milieu de vie et la conduite (Duboz & Cuneo, 2010 ; Giovannoni, 2006 ; Roché, 2005). Ces travaux ont montré l'importance de la communication, du groupe d'appartenance et du mode éducatif dans la survenue d'une conduite illicite. Le statut socio-économique ne semble pas intéresser particulièrement ces auteurs dans l'explication de la nature des comportements illicites. Or, c'est très souvent que le statut socio-économique des parents détermine des habitudes, des aptitudes qui vont influencer le comportement de l'adolescent, notamment le type de comportement délictueux. C'est dans cette perspective que nous réalisons une étude visant à examiner la relation entre le statut socio-économique des parents et le type de délits commis par les adolescents à Abidjan.

Pour atteindre cet objectif, nous présentons ce travail en quatre points : la problématique, la méthodologie, les résultats et la discussion.

1. Problématique

Le cadre familial est pour l'enfant, puis l'adolescent le premier milieu d'intégration des modèles, des règles et des valeurs sociales. C'est dans ce milieu que se forge l'identité des individus. À ce niveau, la famille se présente comme le lieu de régulation des conduites, notamment de l'enfance à l'âge adulte. Dès lors, les adolescents en phase de transition entre l'enfance et l'âge adulte sont censés acquérir les caractéristiques physiques, les attributs cognitifs tels que le raisonnement logique et catégoriel, et aspirer aux besoins sociaux tels que la recherche de l'autonomie et l'engagement dans les activités sociales et professionnelles futures (Guidetti & Tourrette, 1996). L'acquisition de ces capacités conduisent l'adolescent à discerner le bien du mal, c'est-à-dire qu'ils doivent être capables de distinguer les comportements approuvés, tolérés, admis par la société, de ceux qui ne sont pas acceptés, pardonnés, et qui de ce fait sont interdits, désapprouvés.

Aussi, ces changements entraînent-ils la variation des représentations, des images et des perceptions que les adolescents ont d'eux et de leur environnement. Ainsi, des adolescents vont porter des critiques sur leurs comportements, leurs performances et leurs attributs, mais aussi sur les valeurs, les croyances, et les styles cognitifs et personnels prônés dans la famille et dans la société. Ils aspirent donc à une autonomie qui les amène à la quête d'une identité (Boukris & Donval, 1990). De ce fait, l'adolescent se tourne vers le monde extérieur en vue d'une rencontre avec des objets ou des personnes, en occurrence les groupes de pairs pouvant répondre à ses demandes et lui procurer des sensations nouvelles (Rodriguez-Tomé, 1997). Cet ensemble de préoccupations pourrait conduire ce dernier vers des conduites déviantes, notamment vers la délinquance (Mucchielli, 2001).

La délinquance est un processus de contrôle du comportement qui s'apparente à la transgression des règles (Gaillard, 2008). Lorsque les comportements antisociaux sont fréquents ou intenses, clairement délibérés et ne sont pas accompagnés d'un désir de changement et de sentiments de malaise ou de culpabilité, l'adolescent présente une personnalité délinquante (Mucchielli, 2000). L'adolescent délinquant est donc celui qui a commis une infraction, qualifiée de délit alors qu'il n'a pas dix-huit ans révolus.

Le délit est, selon le Code pénal ivoirien, une infraction dont l'auteur est punissable de peines correctionnelles et d'une amende. Le délit apparaît comme un facteur différenciateur qui sous-tend le comportement délinquant. Les manifestations observables de ces délits sont nombreuses et diverses. Ceux-ci se distinguent les uns des autres par la finalité et l'objectif visé. Toutefois, ils sont classés par Pelsier (1987) et Schwaeber (2005) en trois catégories qualifiées de types de délits que sont les vols, les agressions physiques et les délits sexuels.

Le vol regroupe tous les délits qui consistent en une soustraction frauduleuse de la chose d'autrui. Les agressions physiques concernent l'ensemble des infractions constituant une atteinte à l'intégrité physique des personnes. Les délits sexuels sont les infractions ayant trait aux agressions sexuelles, notamment les viols et connexes. La survenue de ces types de délits et leur orientation peuvent être fonction de différents facteurs de milieu de vie tels que

l'origine socioculturelle, le style d'éducation, la situation socio-économique (Tangney, Baumeister & Boone, 2004).

Ainsi, Tangney, Baumeister & Boone (2004) ont montré que le milieu de vie dans sa qualité (dégradé) et dans son étendue (surpeuplé) est à l'origine de l'agressivité, la violence et la délinquance. D'autres auteurs ont montré que les conditions économiques difficiles influencent négativement les comportements sexuels chez les adolescents (Talman, Anoh & Zanon, 2002). Pour Enguélégué (2002), les délits les plus graves sont exécutés par les adolescents issus de familles cumulant conditions socio-économiques défavorisées et climat familial dégradé. Vercaigne, Walgrav, Mistiaen & Kesteloot (2002) indiquent qu'un habitat défavorisé et une mauvaise fréquentation forment une variable qui peut être rapportée au profil des délits commis par les adolescents. Ces travaux suggèrent que le délit commis est une réaction de l'adolescent aux influences du milieu de vie (Tovi, 2006). Or, les milieux de vie diffèrent selon le statut socio-économique des individus (Rizk, 2003). Ainsi, le statut socio-économique qui désigne la position d'une personne dans un milieu défini au regard des critères sociaux et économiques que sont l'éducation, la profession et l'habitat (Echaudemaison, 1998) est un indicateur potentiel de la qualité de l'expérience fournie par l'environnement de l'adolescent (Killias, Aebi, Hermann, Dilitz & Lucia, 2009). Par exemple, Roché, Astor & Dequiset (2008) précisent que les délits perpétrés par les adolescents sont liés au statut socio-économique de leurs parents.

À partir de ces différents travaux, il ressort que les positions sociale et économique des parents sont en relation avec les délits commis par les adolescents. Toutefois, ces études bien qu'elles mettent en relation les délits et le statut socio-économique des parents, elles n'identifient pas de façon spécifique le type de délits commis par des adolescents en fonction du statut socio-économique des parents. Alors que cela mérite d'être examiné pour répondre à l'interrogation suivante : le type de délits commis par les adolescents est-il fonction du statut socio-économique de leurs parents ?

Ainsi, la réponse à une telle interrogation pourrait contribuer à la compréhension de la propension des délinquants à commettre tel ou tel délit. Ces investigations peuvent, par ailleurs, participer à la réduction de la délinquance par la mise en place de programmes d'éducation et d'accompagnement des jeunes adolescents selon leurs origines sociales. Elles peuvent éventuellement servir de repère aux organismes et institutions qui s'intéressent à ce type de problème.

Aussi, serait-il intéressant d'établir concrètement une relation entre les différents niveaux du statut socio-économique des parents et le type de délits commis par leurs enfants adolescents. Un tel objectif suscite les hypothèses suivantes :

1. Le nombre de vols commis par les adolescents de parents de statut socio-économique défavorisé est supérieur à celui de ceux dont les parents sont de statut socio-économique favorisé.
2. La fréquence de viols commis par les adolescents de parents de statut socio-économique favorisé est inférieure à celle de ceux dont les parents sont de statut socio-économique défavorisé.
3. Le nombre d'agression physique commis par les adolescents de parents de statut socio-économique favorisé est supérieur à celui de ceux dont les parents sont de statut socio-économique défavorisé.

2. Méthodologie

La présente méthodologie examine les éléments d'analyse de la relation entre le statut socio-économique des parents et le type de délits commis par leurs progénitures adolescents, notamment les variables, l'échantillon, les instruments et la procédure de passation de ces instruments.

a) Description des variables

Les deux types de variables que nous recommandons l'objectif du présent travail sont, d'une part, le statut socio-économique des parents, variable indépendante, et, d'autre part, les délits commis par leurs enfants, variable dépendante.

1- Statut socio-économique :

Le statut socio-économique est la position qu'occupe un individu dans un milieu défini en référence aux indices que sont le niveau d'étude et d'instruction, la profession, l'habitat et la consommation personnelle. Ces indicateurs permettent, d'une part, de mieux cerner le niveau de vie et les besoins d'un ménage, de même que ceux de la progéniture (Herpin, 2001 ; Kanbur & Vines, 2001) et, d'autre part, d'appréhender chez celle-ci leur influence au niveau comportemental. L'évaluation de ces facteurs suscités permet de catégoriser les sujets en fonction de leur statut socio-économique. Ainsi, il est généralement présenté deux niveaux de statut socio-économique : un niveau supérieur ou favorisé et un niveau inférieur ou défavorisé.

– *Le statut socio-économique supérieur ou favorisé* (SSEF) correspond aux ménages dont le chef a un niveau d'étude supérieur ou égal à la Licence et classé dans la catégorie professionnelle A3, avec une consommation personnelle mensuelle équivalant au moins à 31425 F CFA et habitant une villa ou un appartement de haut standing.

– *Le statut socio-économique inférieur ou défavorisé* (SSED) renvoie aux ménages dont le chef a un niveau d'études inférieur au BAC, exerçant dans la catégorie B ou sans emploi, habitant une cour commune ou des maisons groupées et dont la consommation individuelle mensuelle est inférieure à 31425 F CFA.

Le statut socio-économique est donc une variable de nature qualitative à deux modalités ou niveaux. Chaque niveau de cette variable pourrait donc avoir, par l'action de ses composantes, une influence particulière sur l'éducation et le comportement des adolescents et pourrait, par ricochet, être déterminant pour le type de délits commis.

2- Type de délits :

Le délit est une infraction punie de peines correctionnelles par la loi. Il désigne une conduite qui se matérialise par un acte et se conçoit selon un élément sous-jacent qui oriente l'acte vers une finalité ou un but. Le délit est donc une conduite motivée qui, en tant que telle, peut différer à bien des égards. Ainsi, le délit peut concerner une variété de conduites associées regroupées en plusieurs types de délits selon leur finalité. Il peut s'agir de vols, de coups et

blessures volontaires, et de viols. Les adolescents sont susceptibles de commettre ces types de délits prescrits. En conséquence, nous retenons le vol, le viol et les coups et blessures volontaires comme les trois types de délits pour ce travail. Il s'agit donc d'une variable de nature qualitative à trois modalités examinées sur un échantillon de sujets adolescents.

b) Échantillon

Dans le cadre de cette étude, et pour les besoins de la cause, nous avons sélectionné des sujets du Centre d'Observation des Mineurs (COM) de la Maison d'Arrêt et de Correction d'Abidjan (MACA) et ceux du Centre de Réinsertion Erb Aloïs (CREA) du Bureau International Catholique de l'Enfance (BICE) en Côte d'Ivoire. Il s'agit de sujets adolescents venant de différentes communes d'Abidjan et issus de diverses couches sociales. Ainsi, au BICE nous retenons 77 sujets adolescents de 14 à 16 ans dont 32 relèvent de statut socio-économique favorisé et 45 de statut socio-économique défavorisé ; alors qu'à la MACA, nous obtenons 88 sujets adolescents de 13 à 18 ans dont 37 relèvent de statut socio-économique favorisé et 51 de statut socio-économique défavorisé. En définitive, nous avons 165 sujets adolescents garçons âgés de 13 à 18 ans dont 69 sont issus de statut socio-économique favorisé et 96 de statut socio-économique défavorisé obtenue à partir d'instruments appropriés.

c) Instruments de la recherche

La nature des sujets de cette étude nécessite, pour leur sélection, dans la perspective de l'évaluation ou de l'identification des types de délits commis par les adolescents en fonction du statut socio-économique des parents, l'utilisation d'un questionnaire et d'un guide d'entretien.

Le questionnaire ainsi élaboré s'articule autour de trois axes relatifs aux variables examinées, notamment les informations biographiques relatives aux caractéristiques des adolescents, à l'identification du statut socio-économique en prenant en compte la profession, le niveau d'étude, la consommation individuelle du ménage, le lieu de résidence, et à l'identification du type de délits : les vols, les agressions physiques et les délits sexuels commis par les adolescents.

Le guide d'entretien est administré aux sujets pour apporter des informations complémentaires à celles recueillies par le questionnaire. Il porte donc sur les aspects relatifs au lieu de résidence, à la qualité de l'environnement de vie, à la communication parents-enfants, au soutien parental, à la structure familiale et aux types de délits. Et pour son caractère complémentaire au questionnaire, ce guide d'entretien qui comporte des questions fermées a été administré en entretien dirigé.

d) Procédure de passation des épreuves

La procédure a consisté à faire passer d'abord le questionnaire, avant de faire l'entretien. En effet, le questionnaire est distribué aux pensionnaires du BICE et de la MACA sur place. Après remplissage, les questionnaires sont ramassés pour être dépouillés. Les sujets retenus sont alors pris en entretien pour permettre de clarifier certaines informations obtenues grâce au questionnaire afin de maintenir ou d'éliminer le sujet concerné. Une telle procédure nous

a permis d'avoir des données plus précises relatives aux types de délits commis par les adolescents. Ainsi, nous avons des sujets de statuts socio-économiques défavorisés et favorisés qui se retrouvent dans trois types de délits : le viol, le vol et les violences physiques. Ces données de nature qualitative sont analysées à travers le khi carré permettant d'obtenir des résultats subséquents.

3. Résultats

Une autre étape dans le processus de l'examen de la relation entre le statut socio-économique et les types de délits commis par les adolescents est celle de la présentation et l'analyse des résultats. Cette analyse s'appuie sur les différentes hypothèses émises dans le cadre du présent travail. Ainsi, nous présentons la comparaison du nombre de délits commis par les adolescents en fonction du statut socio-économique, de la nature des délits selon le statut socio-économique également dans le *tableau 1*, ci-dessous.

Tableau 1 : répartition des types de délits selon le statut socio-économique

TYPES DE DÉLITS S.S.E.	VOLS	VIOLS	COUPS	TOTAL
S.S.E.F.	12 7,27 %	16 9,70 %	41 24,85 %	69 41,82 %
S.S.E.D.	44 26,67 %	20 12,12 %	32 19,39 %	96 58,18 %
TOTAL	56 33,94 %	36 21,82 %	73 44,24 %	165 100 %

Le *tableau 1* ci-dessus présente les résultats obtenus à l'issue du traitement des données recueillies sur l'ensemble de l'échantillon des deux structures d'accueil visitées (la MACA et le BICE) des adolescents ayant commis des délits. Ce tableau indique donc les effectifs et les pourcentages des sujets ayant commis soit le vol, soit le viol, soit l'agression physique, selon le statut socio-économique des parents.

Ainsi, l'analyse montre d'abord que la fréquence des délits commis par les adolescents de parents de milieu socio-économique favorisé est significativement inférieure à celle de ceux de parents de milieu socio-économique défavorisé, $X^2(2) = 42.24$, $P < .05$. Il est montré, ensuite, que le pourcentage de vols commis par les adolescents de parents de statut socio-économique défavorisé est significativement supérieur à celui de ceux de parents de statut socio-économique favorisé, $X^2(2) = 9.85$, $P < .05$. En outre, il est montré dans ce tableau que la fréquence de viols commis par les adolescents de milieu socio-économique défavorisé n'est pas significativement différente de celle des adolescents de parents issus de milieu socio-économique favorisé, $X^2(2) = 5.32$, $P > .05$. Enfin, l'examen du tableau montre que le pourcentage de coups et agressions physiques commis par les adolescents de parents de statut socio-économique défavorisé est significativement inférieur à celui de ceux de parents de statut socio-économique favorisé, $X^2(2) = 11.84$, $P < .05$.

Au total, ces résultats suggèrent que même si les adolescents de parents de statut socio-économique défavorisé commettent plus de délits que ceux de parents de statut socio-économique favorisé, il est clair que les adolescents de parents de milieu socio-économique favorisé sont plus enclins à commettre des violences et agressions physiques que ceux de parents de milieu socio-économique défavorisé. Alors que ceux-ci sont plus enclins à commettre des délits de types vols que ceux de parents de statut socio-économique favorisé. De tels résultats qui confirment en majorité les hypothèses émises sont présentés dans la *figure 1*, ci-dessous.

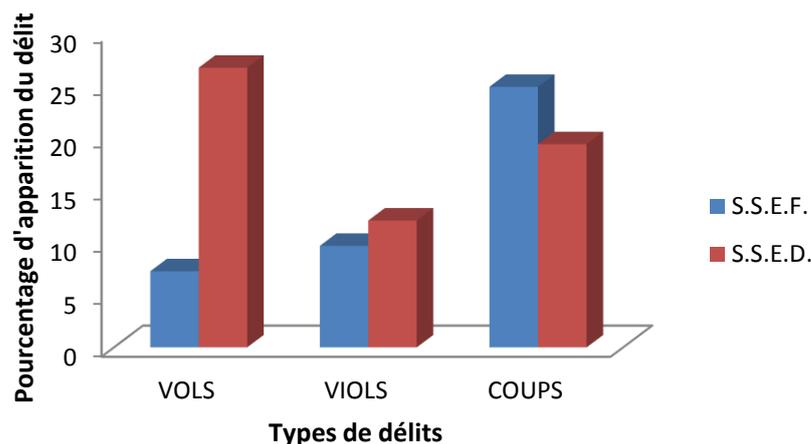


Figure 1 – Histogramme de fréquence des types de délits chez les adolescents

À travers cet histogramme, nous observons effectivement, comme le stipule l'analyse quantitative, que les adolescents de milieu socio-économique défavorisé commettent plus de vols que ceux du milieu socio-économique favorisé ; alors que ces derniers commettent plus de coups et blessures que les adolescents de l'autre milieu. Par contre, on remarque que, bien que non significatif, les adolescents de milieu socio-économique défavorisé commettent plus de viols que ceux du milieu socio-économique favorisé.

Par ailleurs, l'entretien effectué avec les sujets révèle que, bien que les adolescents de milieu socio-économique défavorisé commettent plus de délits que ceux de milieu socio-économique favorisé, il apparaît que les agressions et les viols sont commis par les adolescents de milieu socio-économique défavorisé majoritairement dans le cadre des vols. Alors que les sujets de milieu socio-économique favorisé commettent les agressions majoritairement sans vol. En outre, l'entretien a permis d'identifier l'une des raisons qui oriente la conduite des adolescents vers un type de délits. En effet, les adolescents de parents de milieu socio-économique favorisé ont un raisonnement logique et une analyse interprétative qui les conduiraient à une rigidité dans leurs comportements avec les pairs. Ainsi, ces adolescents s'identifiant à leurs parents s'emporteraient très facilement, ce qui susciterait des agressions verbales, des bagarres, des coups et blessures. Alors que les adolescents de parents de milieu socio-économique défavorisé développent des stratégies pour s'approprier certains biens matériels à travers les vols afin de pallier l'incapacité des parents à leur offrir un certain niveau de vie.

4. Discussion

Les résultats observés dans le cadre de cette étude indiquent qu'il y a une relation entre le statut socio-économique et le types de délits. Autrement dit, le type de délits commis par un adolescent est fonction du statut socio-économique des parents, répondant ainsi à la question de recherche. L'explication de tels résultats peut s'appuyer sur deux théories, notamment la théorie de la hiérarchie des besoins de Maslow (1970) et la théorie de la dissonance cognitive de Festinger (1957).

En effet, selon Maslow (*op. cit.*), les êtres humains connaissent un ensemble complexe de besoins extrêmement forts qui se prêtent à une structure hiérarchique : les besoins physiologiques, les besoins de sécurité, les besoins d'appartenance, les besoins d'estime et les besoins de réalisation de soi. Et la satisfaction de ces besoins fondamentaux pour certains et subsidiaires pour d'autres, source de bien-être, est liée à la position sociale et économique. Ainsi, les adolescents, selon le niveau social atteint par leurs parents sont exposés à différentes expériences de la vie. Or, plus l'on avance vers les niveaux supérieurs, moins les besoins primaires sont motivés. Cette différenciation permet de comprendre la nature des incitations, et donc du choix des cibles. Les incitations, c'est-à-dire l'objet de la conduite des adolescents diffèrent donc selon le statut socio-économique de leurs parents. Ainsi, quel que soit le niveau social, lorsque des problèmes sociaux ou environnementaux insurmontables surviennent, les voies d'assouvissement des besoins se modifient en fonction des motivations. Un procédé entrant en conflit avec la loi va être adopté ; on parle alors de délits. Le délit serait donc le résultat de besoins frustrés et sa nature correspondrait à une motivation spécifique. En conséquence, les adolescents commettraient des délits de nature différente selon leurs besoins suscités, régulés par la nature de leur niveau de vie ou de l'environnement à travers ses pesanteurs.

Au regard de la théorie de la dissonance cognitive, le délit est une conduite rationnelle qui aurait pour but de rétablir une consonance. En effet, des problèmes insurmontables créeraient une dissonance en ce sens qu'ils contrarient le sujet quant à la poursuite de ses ambitions ou à la résignation. Le délit serait donc une conduite rationnelle ayant pour seul but le rétablissement de cette consonance. En outre, la consonance exige une cohérence entre les éléments préexistants et le nouvel élément. Ici, elle s'impose entre le besoin et l'objet pouvant le satisfaire, d'une part, et les éléments cognitifs préexistants, d'autre part. Deux hommes placés dans la même situation peuvent en extraire des informations différentes et traiter ces informations à des fins différentes. Ils peuvent aussi être plus ou moins exigeants quant au contrôle des informations recueillies et se satisfaire plus ou moins facilement des résultats que le traitement de ces informations leur permet d'atteindre. Ainsi, l'usage qui est fait de ces processus, c'est-à-dire dans l'orientation et le contrôle des conduites, diffère à bien des égards. Par exemple, de deux personnes ayant commis un vol portant sur la nourriture, l'on serait étonné qu'il s'agisse d'un riche plutôt que d'un pauvre. C'est sans doute de pareils raisonnements qui orienteraient la conduite des adolescents. Les résultats des entretiens effectués auprès des sujets vont dans ce sens.

En effet, les adolescents de la classe sociale défavorisée évoquent des problèmes économiques qui compromettraient leur avenir. Pour retrouver cet espoir, il leur faut de l'argent qu'ils cherchent par tous les moyens d'où les vols. À l'opposé, ceux de la classe sociale favorisée évoquent un souci de prestige, de pouvoir et d'ostentation. Ils veulent soumettre ainsi

les autres à leur volonté, d'où les agressions physiques. Par conséquent, nous pouvons dire que le statut socio-économique influence le type de délit commis par les adolescents. Les résultats obtenus montrent qu'une dissonance cognitive créée par des problèmes sociaux ou environnementaux conduit l'adolescent à commettre des délits qui varient en fonction du statut socio-économique des parents.

Pareils résultats semblent être dans le sens de ceux obtenus par Vercaigne, Walgrave, Mistiaen & Kesteloot (2002) dans des travaux qui ont mis en relation les délits et différents facteurs du milieu, notamment le statut socioprofessionnel des parents, chez des adolescents. Toutefois, en partant seulement de la structure du ménage et de la catégorie socioprofessionnelle comme indices du statut socio-économique pour inférer son implication dans la conduite délictueuse, les résultats pourraient constituer une explication parcellaire. Ainsi, dans une perspective plus proche de la présente étude, les résultats des travaux de Born (2005), Enguélégué (2002), Roché (2005), Roché, Astor & Dequiset (2008), Talman, Anoh & Zanon (2002) et Thin (2002) semblent corroborer avec ceux de ce travail. En effet, ces travaux montrent dans l'ensemble que la profession intervient dans les actes violents à travers le mode d'éducation induit par le type de profession des parents. Ils attribuent également la violence des adolescents au type d'habitat et à leur situation scolaire.

Malgré ces similitudes entre ces facteurs examinés et ceux traités par le présent travail, il existe des divergences entre ces travaux et la présente étude. Ces divergences relèvent de ce que les travaux antérieurs ont traité les délits en rapport avec les différents facteurs isolément, alors que la présente étude regroupe sous le terme de statut socio-économique toutes ces variables isolément examinées précédemment. Par ailleurs, la tranche d'âge et le sexe des sujets constituent aussi des éléments distinctifs entre notre travail et ces études. Le présent travail s'est intéressé particulièrement à des sujets masculins âgés de 13 à 18 ans ; alors que les travaux antérieurs ont concerné les filles et les garçons. Ce faisant, nos résultats laissent en veilleuse une éventuelle influence du sexe sur le type de délits commis par les adolescents à Abidjan.

Un autre aspect concerne la méthode de recherche et les instruments de mesure. Born (2005) effectue, par exemple, une étude longitudinale ; Aebi (1999), Roché, Astor & Dequiset (2008) utilisent un devis quasi expérimental. Alors que la présente étude s'intéresse à des adolescents en coupe transversale. Les instruments utilisés diffèrent sensiblement car pendant que nous utilisons le questionnaire et l'entretien, les autres auteurs utilisent des tests et des procès-verbaux.

En définitive, la présente étude qui montre la relation entre les types de délits chez les adolescents et le statut socio-économique des parents présente des résultats qui convergent avec la plupart des travaux antérieurs réalisés dans le même paradigme, nonobstant quelques divergences légères liées aux choix méthodologiques.

Conclusion

Montrer l'existence d'une relation entre le statut socio-économique des parents et le type de délits commis par leurs enfants adolescents est l'objectif essentiel de ce travail. Les résultats obtenus à l'issue de la procédure méthodologique mise en place pour répondre à cet objectif révèlent qu'il y a une corrélation entre le type de délits et le statut socio-économique.

Concrètement, les adolescents issus de la classe sociale défavorisée commettent plus les vols que les agressions physiques comparativement à leurs pairs de la classe sociale favorisée.

Ainsi, il apparaît que le statut socio-économique des parents est un facteur déterminant de la typologie délictueuse des adolescents. Et, diverses raisons ont été évoquées pour expliquer ces résultats. Ce sont, entre autres, les relations dynamiques existant entre les tensions et leur réduction, entre éléments cognitifs et conatifs, les motivations, les aptitudes et compétences développées par la position sociale et économique. Devant ces faits, nous pensons que la position sociale et économique revêt une valeur pédagogique et prédictive, et peut contribuer à une lutte efficace contre la criminalité. Dans la mesure où la famille précède, de loin, les autres instances sociales et détermine en grande partie leur rôle, un accent particulier doit être mis sur celle-ci par les décideurs et organismes soucieux du bien-être individuel afin d'améliorer la vie collective. Une formation prenant en compte les divers déterminants du statut socio-économique s'avère donc indispensable. Elle doit avoir pour but principal la réhabilitation des marginaux en aidant les parents à résorber le sentiment de gêne, de culpabilité et de malaise ressenti lorsqu'ils ont des enfants délinquants, d'une part, mais aussi de présenter ces derniers comme des victimes à soutenir, d'autre part. L'instruction qui figure parmi les principaux handicaps des parents est à privilégier.

Par ailleurs, il serait intéressant de mener d'autres études ayant le même objectif que celui-ci dans un cadre plus élargi avec une approche méthodologique longitudinale incluant les deux sexes et d'autres types de délits, afin de conforter les résultats de la présente étude.

Bibliographie

- Aebi, M. (1999). *La validité des indicateurs de la criminalité*. Thèse de doctorat 3^e cycle, Université de Lausanne.
- Born, M. (2005). *Psychologie de la délinquance*. Bruxelles : Université de Boeck.
- Boukris, S., & Donval, E. (1990). *L'adolescence, l'âge des tempêtes*. Paris : Hachette.
- Duboz, P., & Cuneo, B. (2009). *Influence de l'appartenance à une catégorie socioprofessionnelle sur la pratique du don de sang*. Paris : Louvain.
- Echaudemaison, C. (1998). *Dictionnaire de l'économie et des sciences sociales*. Paris : Nathan.
- Enguélégué, S. (2002). Création de la loi pénale et analyse des politiques publiques. *Crime et sécurité, l'état des savoirs*. Paris : La découverte.
- Festinger, L. (1957). *A Theory of Cognitive Dissonance*. Evanston, IL: Row, Peterson.
- Gaillard, B. (2008). *Clinique des adolescents difficiles et institutions éducatives*. Nancy : PUN.
- Giovannoni, L. (2006). *Les facteurs favorisant les comportements à risque et l'entrée dans la délinquance chez les mineurs Palisyens*. Palissy : UVSQY.
- Guidetti, M., & Tourrette, C. (1996). *Handicaps et développement psychologique de l'enfant*. Paris : Armand Colin.
- Herpin, N. (2001). *Sociologie de la consommation*. Paris : La Découverte.
- Kanbur, R., & Vines, D. (2001). *Rapport sur le développement dans le monde, 2000/2001*. Paris : Eska.
- Maslow, A. (1970). *Motivation and Personality*. New York: Harper and Row.
- Mucchielli, L. (2000). Le contrôle parental du risque de délinquance juvénile. *Les Cahiers de la sécurité intérieure*, 42, 123-136.
- Mucchielli, L. (2001). Monoparentalité, divorce et délinquance juvénile. *Déviance et société*, 2, 209-228.
- Pelser, R. (1987). La délinquance, mode d'être et passage à l'acte. *Revue québécoise de psychologie*, 8 (2), 62-75.
- Rizk, C. (2003). Le cadre de vie des ménages les plus pauvres. *INSEE première*, 926, 1-4.
- Roché, S. (2001). *La délinquance des jeunes : les jeunes racontent leurs délits*. Paris : Le Seuil.
- Roché, S. (2005). La mesure des délits des jeunes à partir d'une enquête sur la délinquance auto déclarée. *Revue économique*, 56 (2), 337-348.
- Roché, S., Astor, A., & Dequiset, M. A. (2008). *La famille explique-t-elle la délinquance des jeunes ?* Paris : Le Seuil.
- Rodriguez-Tomé, H. (1997). *Regards actuels sur l'adolescence*. Paris : PUF.
- Schwaeber, C. (2005). Learning to pass: sex offenders' strategies for establishing a variable identity in the prison general population. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology*, 49 (6), 614-625.
- Talman, E., Anoh, A., & Zanon, B. (2002). Inégalités sociales et comportements sexuels à risque chez les jeunes en milieu urbain ivoirien. *Enquête jeunes*, 2, 34-56.

Tangney, J. P., Baumeister, R. F., & Boone, A. L. (2004). High self-control predicts good adjustment, less pathology, better grade, and interpretational success. *Journal of Personality*, n° 72, 271-324.

Thin, D. (2002). Déscolarisation des collégiens de milieu populaires : parcours et configurations. *Programme international de recherches sur les processus de déscolarisation*, 59-68.

Tovi, N. P. (2006). *Niveau d'aspiration et contrôle de soi chez des adolescents issus de milieux socio-économiques différents*. Mémoire de DEA, Université de Cocody (non publié).

Vercaigne, C., Walgrave, L., Mistiaen, P., & Kesteloot, C. (2002). *Urbanisation, exclusion sociale des jeunes et criminalité de rue*. Leuven University Press.